

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Paris, le 12 AVR. 2019

Direction des affaires
financières

Le directeur des affaires financières

Département du contrôle interne et des
systèmes d'information financière

à

DAF-DCISIF
n°2019-0014

Mesdames et messieurs les secrétaires
généraux d'académies et de vice-
rectorats

Affaire suivie par
Catherine Demez

Téléphone
01 55 55 17 89

*A l'attention des référents promoteurs et des
référents techniques pour le contrôle interne
comptable*

Courriels

catherine.demez@education.gouv.fr
Pilotage.cic@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Objet : Outil d'aide à l'évaluation des actions de maîtrise des risques décrites dans les référentiels de contrôle interne comptable (RCIC)

Référence : Note DAF-DCISIF n°2019-0013 en date du 9 avril 2019 relative à l'enquête annuelle 2019.

PJ : Fichier intitulé « Outil d'aide à l'évaluation des AMR-Grilles »

Conformément aux indications présentées dans la note ci-dessus référencée s'agissant de l'accompagnement des académies dans l'évaluation des actions de maîtrise de risques (AMR), j'ai l'honneur de vous transmettre un outil conçu en collaboration avec plusieurs académies¹.

Cet outil est le fruit des travaux initiés lors d'un atelier du séminaire annuel pour le CIC en novembre 2018, il vise tout à la fois à guider chaque évaluateur dans la détermination du taux d'avancement et de l'effectivité de la mise en œuvre des AMR et harmoniser les pratiques.

1. Contexte de la mise à disposition de l'outil

Les différents rapports d'audit ont montré des méthodes de détermination du niveau de réalisation des AMR différentes entre les académies ne permettant pas une totale fiabilité des données saisies. Le développement du présent outil répond donc à cet enjeu principal de fiabiliser les résultats de l'enquête au plan national par une homogénéisation de l'évaluation afin d'obtenir une analyse plus pertinente. La qualité de la restitution passe donc par une harmonisation de la méthode employée de façon à offrir une vision plus objective de la situation pour tous les acteurs impliqués. En effet, les grilles fournies permettent d'explicitier plus distinctement les attendus en rapport avec une AMR et les marges de progrès encore réalisables.

Il répond par ailleurs au besoin exprimé par de nombreuses académies.

¹ Académies d'Amiens, Grenoble, Lille, Limoges, Nantes, Poitiers et Rennes

2. Préconisations d'utilisation

La précision des éléments composant cet outil vise à permettre son utilisation quelle que soit l'organisation en place et à être compris par l'ensemble des acteurs d'un processus évalué.

Le fichier joint contient une fiche de présentation et deux grilles détaillant les critères d'évaluation, l'une dédiée aux référentiels du processus des rémunérations, la seconde aux autres référentiels. Celles-ci sont identiques pour les actions de même type, elles se distinguent simplement pour ce qui concerne des actions ou des outils spécifiques à la catégorie des référentiels.

Il est recommandé aux académies de tester l'évaluation sur des référentiels que vous n'auriez pas encore évalués pour la campagne 2018-2019, idéalement les référentiels nouvellement déployés au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2018-2019 d'une part, et quelques autres référentiels afin d'estimer les effets sur ceux-ci d'autre part. Selon le cas, il est conseillé de procéder par vague de façon à vous approprier la grille fournie progressivement.

J'attire votre attention sur l'importance et la valeur des **éléments probants** (pièces, supports, documents relatifs au renforcement du contrôle interne et existant dans les services) dont la communication et l'analyse permettent d'étayer l'évaluation réalisée par le référent (preuve du niveau de maturité). Aussi, la communication de la trame d'évaluation aux services concernés leur permettra de préparer les éléments probants nécessaires.

3. Impacts de l'application des critères définis

Il convient de préciser que les effets de l'application des grilles peuvent conduire des académies à afficher un niveau de réalisation différent, voire réduit en rapport aux années antérieures. Cette situation ne doit pas vous amener à ne pas utiliser l'outil.

En effet, la restitution des résultats de l'enquête tiendra compte bien entendu des écarts dus à l'harmonisation de l'évaluation. Pour ce faire un sondage rapide sera adressé aux référents au début du mois de septembre pour connaître les RCIC évalués sur cette base et être en mesure d'explicitier les éventuelles variations d'avancement au regard de l'année précédente.

La mise en œuvre de la présente méthode suppose un accompagnement des services concernés pour en faciliter la compréhension. Elle doit favoriser, par ailleurs, leur implication dans la démarche par une meilleure information des éléments constitutifs des plans d'action.

4. Perspectives d'évolution

Cet outil est évolutif et fera l'objet d'un bilan critique afin de l'améliorer au besoin. Dans cette optique, il est envisagé d'effectuer un retour d'expérience de son utilisation dans le cadre d'un atelier lors du séminaire annuel CIC 2019.

Mes services se tiennent à votre disposition pour la mise en œuvre de cet outil.

Pour la Ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation
Le Directeur des affaires financières empêché,
Le Chef de service, Adjoint au Directeur

Frédéric BONNOT